

L'ALCOOLISME

Par [Profil supprimé](#) Posté le 25/04/2017 à 07h41

Bonjour à Tous,

Voilà mon épouse (30 ans de mariage) est alcoolique et je n'ai rien voulu voir pendant des années même si je lui disais d'arrêter de boire mais sans effet - depuis qu'elle est retraitée (3 ans) cela s'empirais.

Je travaille et es souvent en déplacement à l'étranger et lorsque je suis rentré le 26 mars dernier elle m'a annoncé qu'elle voulait divorcer et que qu'elle ne changera pas d'avis. Elle ne vit plus à la maison depuis 3 mois puisque à son alcoolisme s'est ajoutée la goutte qui a considérablement réduit sa mobilité.

Je sais quelle est partie en cure il y a 10 jours pour une durée d'un mois, je ne sais pas ou puisqu'elle n'a pas le droit au téléphone.

Ma vie n'a pas beaucoup de sens sans mon épouse et je me sens entièrement responsable pour son état et je m'en veux de ne pas avoir fait quelques choses pour l'empêcher de boire, c'est impardonnable et je prie tout le soir pour quelle s'en sorte.

Ma question est la suivante - A quel changement puis-je m'attendre après sa cure ? - Je voudrais tellement m'occuper d'elle et lui montrer mon affection.

Merci de m'avoir lu.